

Biométhane : inauguration du premier site de méthanisation au sud de la Seine-et-Marne

Vendredi dernier, le site de méthanisation agricole « Biogaz du Plateau » a été inauguré à Larchant (Seine-et-Marne). Le gaz vert produit et injecté dans le réseau exploité par GRDF, alimente trois communes situées autour de Larchant : Saint-Pierre-lès-Nemours, Nemours et Darvault. Le gaz vert produit chaque année représente l'équivalent de la consommation de 6 000 logements neufs se chauffant au gaz ou d'une centaine de bus roulant au BioGNV.

Trois communes alimentées en gaz vert grâce aux déchets organiques agricoles

L'unité de méthanisation « Biogaz du Plateau » est en service depuis juillet 2025. Elle produira 24 GWh de biométhane par an. Le gaz vert est produit à partir de résidus agricoles, principalement des pulpes de betteraves, et des cultures intermédiaires à vocation énergétique (CIVE). Après épuration, le biogaz produit atteint le même niveau de qualité que le gaz naturel et peut donc être injecté dans le réseau de distribution de gaz exploité par GRDF. La méthanisation produit également du digestat, un engrais naturel qui se substitue aux engrains chimiques.

Cécile CORNICHON, agricultrice méthaniseur du site de Larchant, affirme que « l'avènement de notre projet nous permet d'envisager l'avenir de nos exploitations avec optimisme. Chaque exploitation va gagner en autonomie grâce au digestat qui nous permettra d'économiser 25 à 30 % de nos achats d'engrais chimiques. En cette période de flambée des charges, ce projet va permettre à nos exploitations d'être plus résilientes faces aux difficultés économiques en apportant aussi une source de revenu complémentaire ».

Un chantier exemplaire pour réduire l'impact carbone des travaux de raccordement

Pour raccorder le site de méthanisation au réseau de gaz de Saint-Pierre-Lès-Nemours, les travaux ont été réalisés avec une technique innovante de polyéthylène enrubanné. Elle consiste à insérer la canalisation directement dans la tranchée et d'utiliser les terres d'excavation. Cette technique permet d'éviter l'émission de 8 tonnes de CO₂eq par kilomètre de conduite posée, soit 64 tonnes CO₂eq sur ce chantier de 8 km.

La Seine-et-Marne, un département précurseur qui soutient la dynamique du biométhane en France

Le site de méthanisation « Biogaz du Plateau » est le 1^{er} projet au sud de la Seine-et-Marne et le 62^e en Ile-de-France. La Seine-et-Marne est le territoire précurseur de la méthanisation en France : 1^{er} département à avoir accueilli une unité de méthanisation agricole dès 2013. Le département dispose également de la plus grande capacité de production de gaz vert.

Santa Orsini, directrice clients territoires Ile-de-France de GRDF, précise que « ce projet illustre l'engagement du territoire dans le développement des gaz verts. À l'échelle du département, 46 sites sont déjà en service : leur production de plus de 1 TWh correspond à la consommation de 253 000 logements neufs. La Seine-et-Marne a déjà une dizaine de nouveaux projets enregistrés. GRDF accompagne ces projets pour maintenir un développement vertueux de la filière et contribuer pleinement à la décarbonation du territoire. »

La synergie de tous les acteurs permet à la Région de renforcer sa souveraineté énergétique tout en accélérant sa décarbonation grâce au gaz vert

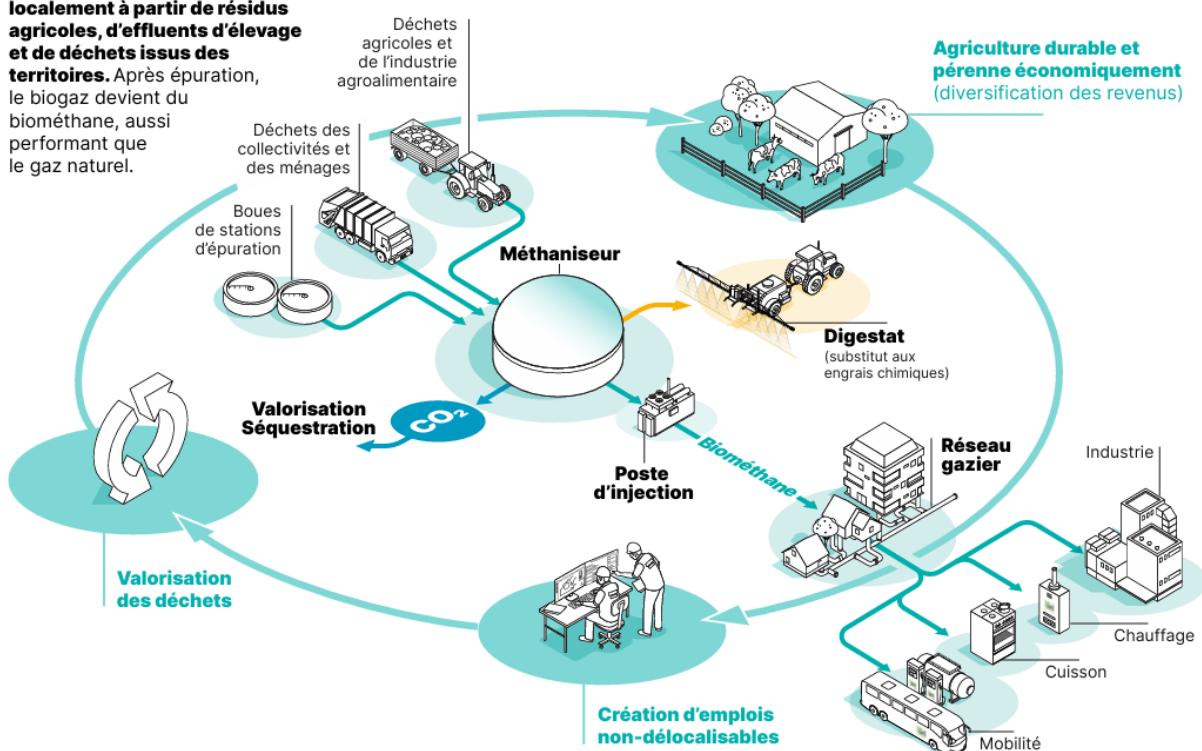
En partie financé par l'ADEME et la région Ile-de-France, ce projet local illustre la dynamique de la transition énergétique dans la Région. L'inauguration a eu lieu en présence de Frédéric Valletoux, député, Pierre Cuypers, sénateur, Valérie Lacroute, maire de Nemours et vice-présidente du conseil régional d'Ile-de-France, Béatrice Rucheton, vice-présidente du département de Seine-et-Marne en charge de l'environnement, Jean-Luc Grégoire, adjoint au Maire de Larchant, Santa Orsini, directrice clients territoires Ile-de-France de GRDF, et les porteurs de projets Cécile Cornichon, Philippe Girardot, Damien et Sébastien Herblot et Dominique Mazure.

Le biométhane, un gaz renouvelable produit à partir de déchets organiques

Comment est-il produit ?

Le biogaz est une énergie renouvelable produite localement à partir de résidus agricoles, d'effluents d'élevage et de déchets issus des territoires. Après épuration, le biogaz devient du biométhane, aussi performant que le gaz naturel.

Indépendance énergétique, création d'emplois, production d'engrais naturel... produire du gaz renouvelable, c'est plus que produire de l'énergie !



À propos de GRDF

GRDF est le gestionnaire du plus grand réseau de distribution de gaz en Europe. Il exploite et entretient 207 000 km de réseaux en garantissant la sécurité des personnes et des biens. GRDF est l'acteur incontournable d'une transition énergétique abordable et ancrée dans les territoires. Présent dans plus de 9 500 communes, l'entreprise est le partenaire des collectivités qu'elle accompagne dans leur décarbonation au travers de leurs choix de politiques énergétiques et de mobilité durable.

GRDF distribue le gaz à près de 11 millions de clients pour se chauffer, cuisiner, se déplacer, quel que soit leur fournisseur. Pour chaque usage, GRDF propose des solutions pratiques pour réduire l'empreinte carbone de ses clients : sobriété, gaz vert, efficacité énergétique et équipements performants. L'entreprise se mobilise pour atteindre 20 % de gaz verts dans les réseaux en 2030, un objectif qui permettra au plus grand nombre de bénéficier d'une énergie renouvelable et produite en France.

GRDF est le 1^{er} distributeur de gaz qui s'inscrit dans une trajectoire de décarbonation - tous scopes confondus et à périmètre constant - en adéquation avec l'accord de Paris.

Contact presse GRDF Île-de-France : emeline.veillet@grdf.fr – 06 83 78 27 06

Retrouvez toute l'actualité de GRDF sur la plateforme d'actualités [Just decarb](#)